



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 19 mai 2016

AFFECTATION DE RESULTATS 2015 : BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Martine YVON, Dominique DAUGES, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Philippe DONIES, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Isabelle LE RIBLAIR à Teaki DUPONT, Dominique SAURAY à Michel ROUALO, Jean-Luc MADEC à Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN à Hélène BOLEIS, Katherine GIANNI à Philippe DONIES, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

Absent :

Loïc Tonnerre

Secrétaire de séance : Bernard CLERGEON

Présents : 25
Absent : 01
Pouvoirs : 07

DIRECTION DES RESSOURCES

n° 04a

AFFECTATION DE RESULTATS 2015 : BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Antoine Goyer

En application des dispositions prévues par la réglementation en vigueur sur l'instruction budgétaire et comptable M14, il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2015 du budget principal de la ville de Ploemeur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2311-5, R2311-11 et R2311-12 ;

Vu le compte administratif établi par l'ordonnateur;

Vu le compte de gestion dressé par le comptable;

Vu l'avis de la commission «finances, ressources humaines» en du 9 mai 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

➤ **PROCEDE** à l'affectation des résultats de l'exercice 2015 comme suit :

- Résultat d'exploitation à la clôture de l'exercice 2015	2.837.086,48 €
- Affectation aux réserves compte 1068 pour financement de la section investissement	2.837.086,48 €

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 8 ABSTENTIONS (groupe de l'opposition)

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.


Ronan LOAS,
Maire

